**Zeitschrift:** Technische Mitteilungen / Schweizerische Post-, Telefon- und

Telegrafenbetriebe = Bulletin technique / Entreprise des postes, téléphones et télégraphes suisses = Bollettino tecnico / Azienda delle

poste, dei telefoni e dei telegrafi svizzeri

**Herausgeber:** Schweizerische Post-, Telefon- und Telegrafenbetriebe

**Band:** 45 (1967)

Heft: 1

Artikel: M. Fritz Locher: ingénieur diplômé, nouveau directeur général du

département des télécommunications

Autor: [s. n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-874845

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## M. Fritz Locher ingénieur diplômé, nouveau directeur général du département des télécommunications

Le Conseil fédéral a appelé M. Fritz Locher, ingénieur diplômé EPF, pour le 1er janvier 1967, au poste de nouveau membre de la direction générale des PTT et de chef du département des télécommunications, en remplacement de M. G. A. Wettstein, qui a atteint l'âge de la retraite.

Né le 13 mars 1916 à Berthoud, Fritz Locher fréquenta le gymnase de cette ville, puis poursuivit ses études à l'Ecole polytechnique fédérale (EPF) de Zurich. Il en sortit en 1939 avec le diplôme d'ingénieur en télécommunications. Le travail qu'il rédigea à cette occasion portait sur la mise au point d'un instrument pour des mesures au moyen de ponts dans le domaine des fréquences porteuses. Le jeune ingénieur entra ensuite dans le laboratoire haute fréquence des établissements Albiswerk Zurich SA. Il fut de 1943 à 1945 collaborateur scientifique et assistant à l'EPF.

C'est en 1945 que Fritz Locher entra aux PTT, au laboratoire de recherches et d'essais. Il y fut chargé principalement de questions et d'études en rapport avec la technique de la transmission, en particulier la technique des amplificateurs, des fréquences porteuses et des câbles coaxiaux. Ces travaux firent l'objet de nombreuses publications techniques et scientifiques, en particulier dans le Bulletin technique des PTT.

Fritz Locher fut nommé en 1953 adjoint de la division des téléphones et des télégraphes. Cette fonction lui donna une vue plus étendue dans de nombreux domaines techniques et d'exploitation des services des télécommunications. Il fut membre de différentes commissions – commission de planification pour la technique de la commutation, commission de l'automatique, commission pour l'étude de l'automatisation du service télégraphique, pour n'en citer que quelques-unes – et y contribua activement à la solution de questions compliquées de construction et d'exploitation. Il prit également part aux travaux de plusieurs commissions et groupes de travail du CCITT.

Le 1er janvier 1959, M. Locher devenait chef des services des téléphones et des télégraphes. C'est à cette époque que la taxation par impulsion périodique, plus équitable, fut appliquée au service télex et que débutèrent les travaux en vue de son application au service téléphonique dans le cadre de la réforme tarifaire des PTT. Citons encore les études et travaux préparatoires entrepris pour l'automatisation du service téléphonique international ainsi que pour le raccordement de la Suisse au réseau des câbles téléphoniques sous-marins et des télécommunications par satellites. Cela permit à M. Locher d'avoir d'utiles contacts sur le plan international. Après avoir été nommé sous-directeur des services des télécommunications, le 1er janvier 1965, M. Locher fut chargé principalement des questions internationales en rapport avec les télécommunications. Il eut également pour tâche de planifier, à longue échéance, les réseaux de télécommunication et de suivre, dans les universités ainsi que dans l'industrie du pays et de l'étranger, les travaux de recherche et de développement.

Le nouveau directeur général a toujours eu particulièrement à cœur le perfectionnement professionnel du personnel technique et la formation, dans nos universités et établissements techniques d'instruction, d'une relève apte à assumer un jour les responsabilités découlant du développement technologique.

Avec M. Locher, ce n'est pas seulement une force encore jeune qui accède à l'échelon suprême des services des télécommunications des PTT, en constant développement, mais aussi une personnalité qui, ayant la claire vision du but à atteindre, s'est distinguée par son action calme et réfléchie. Grâce à ses connaissances et à ses capacités, il pourra, plus encore que jusqu'ici, œuvrer pour le plus grand bien de l'entreprise des PTT.

Nous lui adressons nos très vives félicitations pour sa brillante nomination et lui souhaitons d'avance plein succès!